



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 035-213502792-20260921-2026_53-DE

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Maire.

Présents : Pascal SIMON, Anne-Marie BEAUFEU, Henri DE LEDINGHEN, Yoann MIRIEL, Quentin FLAMENT, Clotilde MORNET, Enora GUILCHER, Margaux LAVAL, Anita BLOT-GUEYE, Jean-Marc GEOFFROY, Fanny GOUDE, Nicolas BONNOT, Yvonnick BESNARD, Armand BLANCHERIE

Absents : Caroline Février (pouvoir à Fanny GOUDE)

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie BEAUFEU

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Etaient présents : 14
- Etaient absents : 1
- Nombre de pouvoirs : 1
- Nombre de votants : 15

Convocation transmise et publiée le 11 septembre 2026.

DCM 2026.53 – Règlement d'occupation des vestiaires

Rapporteur : Henri DE LEDINGHEN 1^{er} adjoint

Les règlements d'occupation du vestiaire est mis à jour à l'occasion de sa reconstruction. Il convient de les adapter à l'utilisation future des locaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **VALIDE** les nouveaux règlements d'occupation des salles municipales, applicable à compter du 18 septembre 2026 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les règlements, qui seront distribués aux associations utilisatrices des vestiaires.

Le règlement est annexé à la présente délibération.

Le Maire

Pascal SIMON

Le Secrétaire de séance

Anne-Marie BEAUFEU